

Stipulations :

Demande de qualifications

Dénombrement des sans abri de 2017

Affiché : **Le 20 juin 2016**

Soumissions dues : **le 15 juillet 2016, avant 16 h heure locale**

Les soumissions doivent être envoyées par courriel en format PDF à : HPSCE-MV@metrovancover.org

Toutes les questions doivent être soumises avec l'objet « DDQ du dénombrement de 2017 » à : HPSCE-MV@metrovancover.org

**La DDQ est affichée par la
Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance
Entité communautaire pour la région métropolitaine de Vancouver**

PRÉAMBULE

Ces stipulations et le Dénombrement des personnes sans abri de 2017 sont en conformité avec l'objectif de financement de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance de 2014 à 2019 du gouvernement fédéral afin d'investir les fonds du programme de 2014 à 2019 pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance basé sur les priorités du plan communautaire de la SPLI pour la région métropolitaine de Vancouver.

Spécifiquement, le Dénombrement des personnes sans abri de 2017 s'aligne avec la priorité « pour améliorer la collecte et l'usage des données » du plan communautaire de la SPLI.

Ce document est les stipulations pour effectuer le Dénombrement des personnes sans abri de 2017 dans la région métropolitaine de Vancouver. Il fournit des renseignements de base sur le Dénombrement, il décrit la méthodologie, il inclut un plan de travail et un budget pour le projet, et il présente les rôles et responsabilités des membres de l'équipe du projet, dans les délais de juin 2016 à décembre 2017.

Les fournisseurs de services, les planificateurs, les groupes communautaires, les autorités sanitaires, les municipalités et les donateurs, utilisent les données du Dénombrement des personnes sans abri pour aider au développement des politiques, à la planification, et aux programmes et programmes de priorisation pour aborder des besoins des personnes qui sont sans abri. Le Dénombrement est aussi utilisé pour l'éducation du public et pour augmenter la sensibilisation en matière de l'itinérance, et les défis et clés pour l'aborder.

Ces stipulations établissent la stratégie pour effectuer le Dénombrement des personnes sans abri de 2017. Elles reflètent les commentaires au sujet du processus du Dénombrement de 2014 du Conseil consultatif communautaire (CCC) de la SPLI, des Réseaux communautaires en matière de l'itinérance, et des autres parties prenantes.

Les répondants de ces stipulations doivent fournir des qualifications qui soutiennent leur intérêt et capacité pour le rôle principal dans la planification, la mise en vigueur et le rapport en matière du Dénombrement des personnes sans abri de 2017.

1. Objectif

A. Le dénombrement

En vertu de l'enquête de 2014 à 2019 avec le Canada, l'Entité communautaire (EC) de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) pour la région métropolitaine de Vancouver doit effectuer un Dénombrement à un moment précis de l'itinérance dans la région pour déterminer la taille et le profil démographique de cette population. Cinq Dénombrements des personnes sans abri ont été menés dans la région – 2002, 2005, 2008, 2011 et 2014. Conformément à la direction du Conseil consultatif communautaire (CCC) de la SPLI, l'EC effectue un Dénombrement des personnes sans abri de 2017, dont le calendrier maintien et ajoute aux valeurs longitudinales des précédents Dénombrements des personnes sans abri dans la région.

Tout comme dans les précédents Dénombrements des personnes sans abri, le Dénombrement de 2017 doit être effectué dans un calendrier de 24 heures de l'itinérance dans la région, qui consiste de deux parties – un composant qui a lieu pendant la nuit qui est calculé pour compter les personnes qui se trouvent dans des emplacements de refuge, et un composant qui a lieu pendant la journée pour compter les personnes dans les rues et dans d'autres lieux non résidentiels.

Le Dénombrement doit avoir lieu au cours des deux dernières semaines du mois de mars 2017.

Le CCC a approuvé l'allocation de jusqu'à 245 000 \$ des fonds de la SPLI pour effectuer le Dénombrement des personnes sans abri de 2017 pour couvrir tous les coûts, par exemple, les coûts directs, les allocations des coordonnateurs, et les frais du répondant qui réussit.

Le CCC a ordonné l'EC d'afficher ces stipulations pour une Demande ouverte de qualifications pour un consultant ou un partenariat de consultants pour effectuer le Dénombrement des personnes sans abri de 2017, en travaillant étroitement avec l'EC et les Réseaux communautaires en matière de l'itinérance.

Les stipulations du Dénombrement des personnes sans abri de 2017 pour cette DDQ sont affichées sur le site Web de la région métropolitaine de Vancouver et elles peuvent être téléchargées sans frais ; tous les renseignements supplémentaires après la date d'affichage seront aussi affichés ici :

<http://www.metrovancouver.org/services/regional-planning/homelessness/Pages/default.aspx>

Cette DDQ est aussi affichée sur BC Bid (www.bcbid.gov.bc.ca), comme lien au site Web de la région métropolitaine de Vancouver.

B. Budget

Le Dénombrement des personnes sans abri de 2017 sera financé avec des ressources de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et des contributions communautaires pour des activités spécifiques du Dénombrement, tel que l'honorariat des coordonnateurs

et le soutien de l'Engagement des jeunes et le dénombrement. Basé sur le Dénombrement de 2014, le revenu total du Dénombrement peut être d'environ 275 000 \$, y compris 245 000 \$ en fonds de la SPLI et 30 000 \$ en contributions communautaires en argent comptant qui seront recueillis par les Consultants et/ ou l'Équipe du projet (le montant recueilli pour le Dénombrement de 2014). Pour les Dépenses réelles de 2014, veuillez consulter l'Annexe 4 pour un budget détaillé.

Référence : Ébauche des stipulations du Dénombrement des personnes sans abri de 2014 – avec budget :

<http://stophomelessness.ca/homeless-counts/2014-metro-vancouver-homeless-count/>

C. Examen de la DDQ

Les réponses à la DDQ seront examinées en matière des critères suivants :

1	Les répondants doivent être situés dans la région métropolitaine de Vancouver.	Oui/Non
2	Les répondants, ou un partenaire participant doivent avoir de l'expérience dans la réalisation d'un dénombrement des personnes sans abri dans la région métropolitaine de Vancouver.	Oui/Non
3	La soumission a été signée par le/les signataire(s) juridique(s), comme attestation que votre proposition complète, y compris les documents à l'appui, sont exacts et complets – les signatures électroniques sont acceptables pour la réponse à la DDP.	Oui/Non
4	Avez-vous une dette au Canada ? Une dette à payer au Canada, doit être divulguée.	Oui/Non
5	Si vous avez répondu « oui » à la question 3, les modalités de paiement d'une dette doivent être fournies.	Oui/Non
6	Des états financiers audités et/ou une mission d'examen pendant au moins 2 ans doit être fourni, un par exercice financier (par exemple : trousse complète pour 2014 et trousse complète pour 2015). Si l'audit et/ou la mission d'examen de 2015 n'est pas terminé, veuillez fournir l'année la plus récente de l'audit terminé et/ou des documents de la mission d'examen et un bilan de 2015.	Oui/Non
7	Les répondants doivent fournir de la documentation et des références qui attestent leur capacité d'effectuer et de terminer le Dénombrement avec soins, compétences, diligence raisonnable et efficacité.	Élevé/ Moyen/ Bas
8	Les répondants doivent suggérer un plan de travail, en tenant compte de l'information dans les stipulations et les Annexes 1 à 4.	Élevé/ Moyen/ Bas
9	Les répondants doivent suggérer un budget, y compris les frais des consultants, tous les coûts suggérés des tiers, les coûts administratifs, et les dépenses, en tenant compte de l'information des stipulations et des Annexes 1 à 4.	Élevé/ Moyen/ Bas

Toutes les réponses reçues seront seulement considérées par l'entremise du processus concurrentiel expliqué dans les stipulations. L'EC se réserve le droit d'accepter ou de ne pas accepter n'importe quelle ou toutes les soumissions. Toutes les soumissions seront examinées par une équipe de membres communautaires qui ont une expertise localement pertinente, dans un processus transparent et juste, qui est terminé avec des recommandations à l'EC pour une diligence raisonnable.

Pour aider à l'évaluation des réponses de la DDQ, l'EC peut, à sa propre discrétion, mais n'est pas obligée, demander pour une clarification d'une réponse ou de l'information supplémentaire ou des documents à l'appui de n'importe quel ou tous les répondants. Les employés de l'EC de la SPLI effectueront une diligence raisonnable pour toutes les soumissions recommandées et ils prendront des décisions en matière du financement. Tous les efforts seront faits pour assurer que les répondants reçoivent un avis en temps opportun au sujet du résultat de leur soumission.

L'EC est l'autorité finale de la prise des décisions et de toutes les propositions recommandées pour des fonds de la SPLI. L'EC rapporte toutes les décisions au Comité de logement de la région métropolitaine de Vancouver du Conseil de la région métropolitaine de Vancouver et du Conseil consultatif communautaire de la SPLI.

D. Soumissions dues

Les réponses à cette DDQ sont dues **le 15 juillet 2016 avant 16h00 heure locale**

Les soumissions doivent être envoyées par courriel en format PDF à : HPSCE-MV@metrovancover.org

Les heures d'ouverture sont de 8h00 à 16h30, du lundi au vendredi.

Toutes les questions pour la clarification en matière de la DDQ doivent être soumises avec l'objet « **DDQ du dénombrement de 2017** » à : HPSCE-MV@metrovancover.org

Les répondants qui ne reçoivent pas le contrat peuvent demander de faire un compte rendu lors de la dernière semaine d'août ou en septembre HPSCE-MV@metrovancover.org

Liste de vérification des documents pour la soumission

1. Modalités de paiement de la dette au Canada (le cas échéant ; voir le numéro 5 dans le tableau ci-haut)
2. Rapports des audits (numéro 6 dans le tableau ci-haut)
3. Documents à l'appui - cv, références, rapports pertinents, etc. numéro 7 dans le tableau ci-haut)
4. Plan de travail (voir le numéro 8 dans le tableau ci-haut)
5. Budget (voir le numéro 9 dans le tableau ci-haut)

E. Information supplémentaire

Toute information personnelle dans cette DDQ sera utilisée uniquement aux fins de l'administration du processus de financement de la SPLI. Votre information personnelle sera protégée en conformité avec le Freedom of Information and Protection of Privacy Act. Pour plus d'information, contactez Theresa Harding, directrice de l'EC de la SPLI : téléphone : (604) 451-6678 ; courriel : theresa.harding@metrovancover.org.

Pour le Rapport final du dénombrement des personnes sans abri de 2014 et les autres rapports en matière du Dénombrement des personnes sans abri :

<http://www.metrovancover.org/services/regional-planning/homelessness/resources/Pages/default.aspx>

2. Contexte

De 2002 à 2014, l'ancien Comité directeur régional du Grand Vancouver sur l'itinérance a mené un dénombrement à l'échelle de la région des sans-abri toutes les trois années. L'objectif principal du dénombrement des sans-abri est d'énumérer et d'apprendre davantage au sujet de la population sans-abri dans la région métropolitaine de Vancouver. Les objectifs spécifiques pour le Dénombrement des sans-abri de 2017 incluent :

- Estimer le nombre de personnes qui sont sans-abri,
 - Y compris l'utilisation des sources actuelles de données telles que les données des refuges, des recensements, des hôpitaux, des prisons, et du logement
- Obtenir un profil démographique des personnes par l'entremise du Sondage en matière du dénombrement
- Identifier les tendances à long terme du nombre et profil des personnes qui sont sans abri

Les résultats des Dénombrements précédents ont indiqué un besoin d'explorer d'autres méthodologies, en particulier pour compter les personnes qui sont difficiles à atteindre, et travailler avec le Réseau des sans-abri communautaires de Surrey, le Dénombrement de 2017 devrait viser à :

- Piloter une méthodologie spécifique pour énumérer l'itinérance dans les régions rurales et éloignées de Surrey
- Piloter une différente méthodologie dans une région urbaine de Surrey

De plus, en réponse à une présence croissante d'itinérance sur les voies navigables, le Dénombrement de 2017 devrait examiner la faisabilité, la méthodologie et les partenariats pour piloter la première énumération des personnes sans-abri qui vivent sur les voies navigables et les plans d'eau dans la région métropolitaine de Vancouver.

Le Fraser Valley Regional District mènera un Dénombrement des sans-abri avec le Dénombrement des sans-abri de la région métropolitaine de Vancouver et il participera à l'équipe du projet de la région métropolitaine de Vancouver.

3. Méthodologie

Le Dénombrement des sans-abri de 2017 suivra la même méthodologie de base et les protocoles utilisés dans les Dénombrements précédents pour assurer que les données sont comparables. Il aura lieu au cours d'une période de 24 heures et il inclura une composante de nuit et de jour.

La composante de nuit inclura un dénombrement et des sondages des personnes qui habitent dans des refuges d'urgence, des maisons de transition pour les femmes qui fuient l'abus, et les maisons d'hébergement pour les jeunes. Elle inclura aussi un dénombrement et un processus pour obtenir de l'information de base en matière de l'âge et du sexe des personnes n'ont pas de domicile fixe qui ont habité dans des prisons, des centres de détention, des hôpitaux et des établissements de traitement de toxicomanies lors du dénombrement.

La composante du jour inclura de courts sondages pour compter et apprendre davantage au sujet des personnes qui dorment ou vivent dans les rues et des autres personnes sans-abri (exemple : les personnes qui couchent chez des amis) qui ont l'accès aux services d'itinérance à des emplacements où les personnes sans-abri s'unissent le jour du dénombrement.

Le Dénombrement de 2014 a impliqué plus de 800 bénévoles communautaires. La demande pour le soutien de bénévoles a augmenté considérablement au cours des dernières années en vertu des tentatives de la communauté de mener un Dénombrement plus compréhensif.

Le Dénombrement des sans-abri de 2017 travaillera avec le Comité directeur autochtone de l'itinérance afin d'assurer que le Dénombrement est mené d'une façon culturellement convenable.

Tout comme dans le Dénombrement de 2014, le Comité directeur autochtone de l'itinérance peut engager des Consultants pour travailler avec des fournisseurs de services autochtones à l'échelle de la région pour identifier des établissements où les Autochtones qui sont sans-abri se trouveront probablement et recruter des bénévoles autochtones pour administrer le sondage avec les Autochtones.

Le Dénombrement des sans-abri de 2017 s'appuiera sur l'expérience de 2011 et de 2014 pour mettre en vigueur une stratégie pour les jeunes pour aborder les problèmes de sous-dénombrement pour les jeunes qui sont sans-abri et faire un effort spécial pour atteindre cette population. La stratégie inclura un Coordonnateur pour les jeunes pour engager les agences qui servent les jeunes et les travailleurs d'approche et créer des centres pour les jeunes le jour du Dénombrement. Le Dénombrement de 2017 intégrera les commentaires et les leçons apprises du Dénombrement de 2014.

Pour le Dénombrement de 2017, ces recommandations du Dénombrement de 2014 doivent être considérées :

- Utilisez les données qui ont déjà été recueillies d'agences de services sociaux pour fournir des données plus complètes sur la population sans-abri, si elles sont disponibles et

comparables, par exemple, les données de l'aide sociale qui démontrent le nombre de personnes qui reçoivent des fonds de l'aide sociale sans la composante du refuge.

- Réduisez le nombre de questions qui ont été posées dans le sondage de 2011 afin qu'elles soient plus conformes aux sondages précédents et augmentez le taux de réponse.
- Introduisez une composante supplémentaire au sondage pour obtenir de l'information de personnes qui ne sont pas sans-abri, mais qui utilisent des services pour les personnes qui sont sans-abri le jour du dénombrement. Des fournisseurs de services dans la région ont demandé à ce qu'un effort soit fait pour inclure cette population afin de fournir une évaluation plus exacte de la demande pour leurs services et besoins communautaires. Cette composante du dénombrement sera un ajout optionnel pour les communautés.
- Annoncez les résultats du Dénombrement des sans-abri avec un rapport supplémentaire sur la population en danger de l'itinérance en utilisant les données du recensement le plus récent d'INALH (In Core Housing Need and Spending At Least 50% of Income on Shelter) ou d'autres sources de données convenables.
- Mettez à jour et utilisez les études pilotes préexistantes qui ont mis en vigueur une méthodologie pour estimer l'étendue de l'itinérance cachée.
- Les communautés font la suivie de la durée actuelle de temps qu'il faut pour mettre en vigueur le Dénombrement pour aider à la planification des Dénombrements futurs.

4. Stratégie autochtone

- Engagez-vous avec le Comité directeur autochtone de l'itinérance et les organisations autochtones au début du processus de planification afin d'assurer que le Dénombrement est effectué de façons culturellement convenables et que suffisamment de temps est donné pour recruter un Coordonnateur autochtone, et pour recruter et former des bénévoles autochtones.

5. Stratégie des jeunes

- Engagez-vous avec le secteur des jeunes au début du processus de planification afin d'établir un Comité directeur des jeunes et recruter un Coordonnateur pour les jeunes.
- Reconnaissez que les agences exigent du temps pour engager les jeunes.
- Fournissez des sessions de formation spécifiques pour les jeunes et impliquez les jeunes dans la formation des bénévoles qui sont des jeunes.

6. Plan de travail

Les sections suivantes établissent un résumé des tâches qui doivent être entamées par les Consultants qui travaillent avec les bénévoles communautaires et l'Entité communautaire de la SPLI pour mener le Dénombrement régional des sans-abri de la région métropolitaine de Vancouver de 2017. Une liste complète des tâches et un horaire sont prévus dans l'Annexe 1.

Première phase – La planification (estimation de juin 2016 à octobre 2016)

L'objectif de cette phase est d'aborder tous les aspects de la planification pour le Dénombrement, y compris l'embauche d'un Consultant, la création d'une équipe du projet, la consultation des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire et du Comité directeur autochtone de l'itinérance, la mise à jour de la méthodologie et du sondage, le développement d'une stratégie médiatique, et la préparation des lettres et formulaires nécessaires pour recruter et suivre les bénévoles. Elle inclura aussi la collaboration avec les communautés du Fraser Valley Regional District qui s'intéressent à participer dans un Dénombrement simultané. Le résultat visé inclura les stipulations et les instruments de sondage approuvés par le Conseil consultatif communautaire de la SPLI. Le Consultant, l'équipe du projet et toutes les ressources nécessaires seront aussi en place pour préparer pour le Dénombrement.

Deuxième phase – La mise en vigueur du Dénombrement (estimation de novembre 2016 à la mi-mars 2017)

Cette phase inclura le recrutement et la formation d'environ 800 bénévoles qui seront le pilier du Dénombrement. Elle inclura aussi l'identification des établissements connus où les personnes sans-abri s'unissent, la préparation de cartes de lieu des personnes sans-abri où les bénévoles seront envoyés pour mener des sondages, l'affectation de bénévoles pour mener des sondages en matière des établissements et des changements, des directives pour tous les bénévoles, l'acquisition de fournitures pour le jour du Dénombrement, l'identification et l'établissement de centres locaux pour les bénévoles pour le jour du Dénombrement, et la gestion du Dénombrement le jour actuel du Dénombrement. Le résultat prévu principal sera les sondages terminés.

Troisième phase – L'analyse des données et rapport (mi-mars 2017 à juillet 2017)

Cette phase impliquera le transfert des données des sondages imprimés en format électronique (SPSS) en mars ; analyse des données pour générer une série de rapports pour informer le public et les parties prenantes communautaires en matière des résultats du Dénombrement de 2017. En travaillant avec l'Entité communautaire, une conférence de presse sera organisée pour annoncer les résultats préliminaires du Dénombrement en avril. En consultant le Comité de l'itinérance de la région métropolitaine de Vancouver et les parties prenantes municipales, le Réseau en matière de l'itinérance communautaire et le Comité directeur autochtone de l'itinérance informe le calendrier de la conférence de presse et la représentation des parties prenantes. Le principal résultat prévu de cette phase inclura un rapport préliminaire en matière des résultats du Dénombrement en avril, suivi par un rapport final en juillet.

Quatrième phase – L'évaluation (août 2017 à décembre 2017)

Tout comme dans le passé, et dans l'effort continu pour améliorer le processus de Dénombrement par l'entremise d'apprentissage, une évaluation après le Dénombrement sera menée parmi les participants principaux, y compris les bénévoles communautaires, les partenaires et les employés. Les instruments de l'évaluation incluront un sondage électronique et des entrevues avec des rôles principaux. Le principal résultat prévu sera un rapport d'évaluation en matière des résultats des sondages et des entrevues.

7. Gestion de projet

En vertu de l'exigence de l'Entité communautaire en vertu de son Entente avec le Canada, et la direction du CCC, la mise en vigueur du Dénombrement combinera les efforts des principales parties prenantes – l'Équipe du projet – en travaillant avec les Consultants. L'Équipe du projet est décrite ci-dessous. Des descriptions de poste et un tableau organisationnel sont détaillés dans l'Annexe 2, et les rôles et responsabilités se trouvent dans l'Annexe 3.

- a. EC : Étant donné que le Dénombrement des sans-abri est un résultat prévu en vertu de son Entente avec le Canada, l'Entité communautaire doit fournir une surveillance globale du projet afin de surveiller l'alignement avec la SPLI et les stipulations du Dénombrement de 2017, les risques du projet, les problèmes, le calendrier, et le budget.
- b. Le Consultant en matière du Dénombrement sera responsable de la gestion du projet, en assurant que le Dénombrement est effectué en vertu des stipulations et selon le budget. Le Consultant principal sera responsable de la gestion quotidienne du projet, y compris la planification, la coordination de tous les participants du projet et des parties prenantes, et il travaillera avec l'EC, préparera le rapport préliminaire et le rapport final et les événements médiatiques. De plus, le Consultant travaillera avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire et le Comité directeur autochtone de l'itinérance pour recruter et former les bénévoles ; suivre la participation des bénévoles, et documenter et maintenir les dossiers administratifs des activités du Dénombrement. L'évaluation du Dénombrement, sondage des principales parties prenantes qui participent, des bénévoles et des coordonnateurs et un rapport sur eux seront aussi la responsabilité du Consultant. Des lettres de remerciement aux donateurs avec une rapport résumé sur l'application de leurs fonds seront requises à la fin du projet.
- c. L'Équipe du projet inclura un représentant de l'EC, du CCC, du Conseil des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire, du Comité directeur autochtone de l'itinérance, de FVRD et elle fonctionnera en tant qu'un groupe consultatif au Consultant en matière du Dénombrement en partageant des connaissances, de l'information, des documents, et toutes les autres choses qui peuvent être utiles pour des rendements et éviter le temps passé à « réinventer les roues ». Le Consultant en matière du Dénombrement et l'Équipe du projet auront une réunion au début du contrat afin d'évaluer la relation de travail.
- d. Les Conseillers en matière du Dénombrement. Le Conseiller en matière du Dénombrement fournira des conseils en matière de la méthodologie du Dénombrement, du sondage, des problèmes de mise en vigueur, des communications, de l'entrée des données, du nettoyage des données, de l'analyse, et du rapport préliminaire et du rapport final. Les Conseillers en matière du Dénombrement seront des personnes qui ont de l'expérience en Dénombrement en matière des Dénombrements des sans-abri dans la région métropolitaine de Vancouver. Les Conseillers en matière du Dénombrement doivent inclure au moins une personne qui fait partie du Comité directeur autochtone de l'itinérance.
- e. Les Coordonnateurs en matière du Dénombrement. En travaillant avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire et le Comité directeur autochtone de l'itinérance, le Consultant sécurisera des ressources pour :
 - Neuf (9) Coordonnateurs de secteur pour soutenir les communautés à l'échelle de la région métropolitaine de Vancouver pour mettre en vigueur le Dénombrement ; chaque Coordonnateur est lié à un Centre de secteur correspondant.

- Un Coordonnateur autochtone – tel que recommandé par le Comité directeur autochtone de l’itinérance, un Consultant peut être engagé par le Comité directeur autochtone de l’itinérance pour travailler avec des fournisseurs de services autochtones à l’échelle de la région pour identifier les établissements où les Autochtones sans-abri vont probablement être trouvés et pour recruter des bénévoles autochtones pour administrer le sondage avec des Autochtones. Une attention particulière sera portée à l’itinérance autochtone dans la méthodologie pilote du Dénombrement urbain à Surrey.
 - Un Coordonnateur en matière des jeunes pour mettre en vigueur une stratégie pour les jeunes pour aborder les problèmes du sous-dénombrement pour les jeunes qui sont sans-abri et pour faire un effort spécial pour atteindre cette population.
 - Des coordonnateurs supplémentaires seront requis pour coordonner la collecte des données dans les refuges, pour obtenir des données des établissements sanitaires et des établissements correctionnels qui servent les personnes qui sont sans abri (sans domicile fixe), et pour aider avec les communications.
- f. Les Réseaux en matière de l’itinérance communautaire /communautés. Les Réseaux en matière de l’itinérance communautaire joueront un rôle important pour aider le Consultant à recruter des bénévoles, identifier des établissements, assigner des bénévoles à des établissements, et fournir aux bénévoles les directives, les cartes, et le soutien dont ils ont besoin pour effectuer le Dénombrement et remplir les sondages, le cas échéant. Il est prévu que la Ville de Vancouver, par l’entremise de la Division des politiques de logement, assumera ces fonctions pour le Dénombrement à Vancouver. Le Consultant rencontrera des membres de la Ville de Vancouver, des Réseaux en matière de l’itinérance communautaire /des communautés pour assurer que le Dénombrement est systématiquement mis en vigueur à l’échelle de la région, il réfléchira sur les problèmes qui se présentent, il identifiera des solutions pratiques, il examinera le premier rapport préliminaire et le rapport final, et il recevra des commentaires au sujet des leçons apprises du Dénombrement de 2017.
- g. Le CCC sera responsable de l’approbation des premières Stipulations, de la méthodologie et du rapport préliminaire et du rapport final sur les résultats du Dénombrement des sans-abri de 2017.

8. Exigences budgétaires

Le Dénombrement des sans-abri de 2017 sera financé par des ressources de la Stratégie des partenariats de lutte contre l’itinérance et des contributions communautaires pour des activités spécifiques du Dénombrement, telles que Coordinators’ honoraria and support for Youth Engagement et l’énumération. Basé sur le Dénombrement de 2014, le revenu total du Dénombrement peut être d’environ 275 000 \$ y compris 245 000 \$ en fonds de la SPLI et 30 000 \$ en contributions communautaires en argent comptant qui seront recueillis par les Consultants et/ou l’Équipe du projet (le montant recueilli pour le Dénombrement de 2014). Dépenses actuelles en 2014 Voir l’Annexe 4 pour un budget détaillé.

Annexe 1 – Plan de travail et calendrier

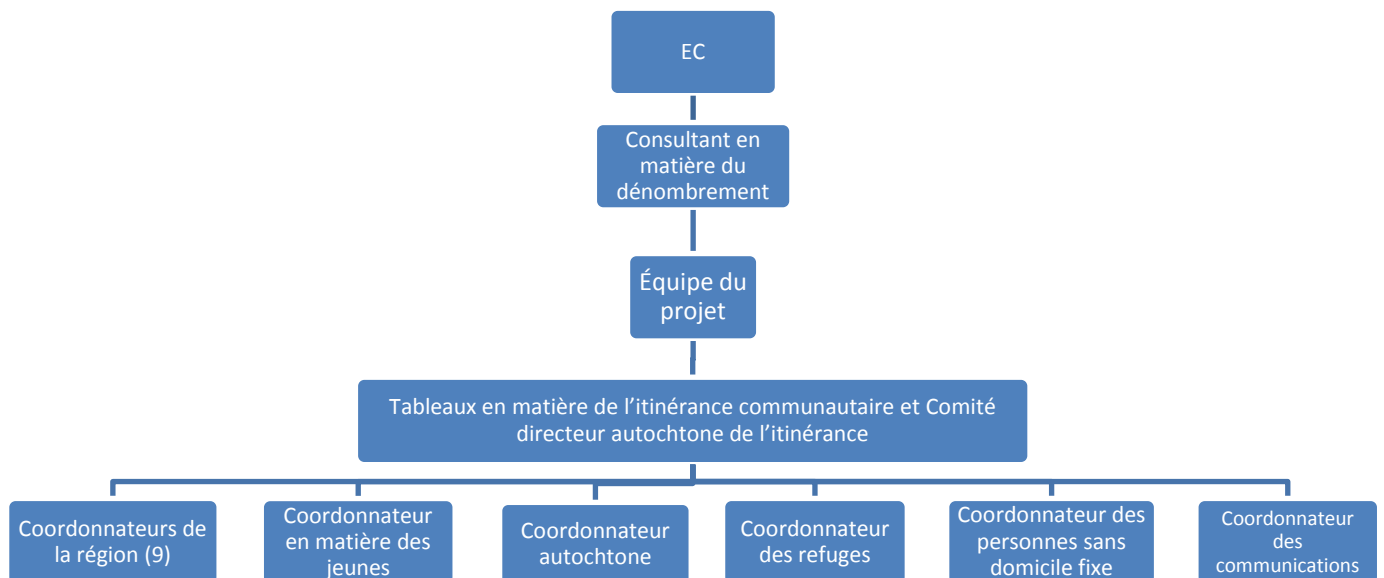
Planification
1. Rencontrer l'EC pour examiner l'étendue et les détails du Dénombrement de 2017
2. Établir une Équipe du projet du Dénombrement des sans-abri de 2017 – qui représente l'EC, le CCC, le Conseil des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire, le Comité directeur autochtone de l'itinérance, FVRD, les Conseillers en matière du Dénombrement
3. Consulter des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire, la Ville de Vancouver, le Comité directeur autochtone de l'itinérance, FVRD, Abbotsford, et d'autres importantes parties prenantes, telles que Transport Canada Safe Waterways, les établissements correctionnels/les prisons et les hôpitaux
4. Recueillir des fonds pour des activités spécifiques de Dénombrement telles que Coordinators' honoraria and support for Youth Engagement (voir les contributeurs communautaires de 2014)
5. Contracter de l'assurance de responsabilité civile pour les bénévoles au nom du CCC
6. Discuter et établir les Questions pour le sondage, y compris des questions essentielles du Guide à un moment donné de la SPLI de 2016
7. Établir des coordonnateurs et des communications des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire ou du Centre régional
8. Préparer une liste de refuges pour aider à la planification pour les bénévoles
9. Compléter un examen de méthodologies en travaillant avec le Conseil des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire (étudiants de la Kwantlen Polytechnic University au campus à Surrey), sondage et protocole et recommander des changements, le cas échéant
10. Préparer des outils et des processus pour les bénévoles (exemple : lettres de recrutement, formulaires d'inscription, plan de formation)
11. Développer un processus pour recevoir les formulaires des bénévoles, suivre les bénévoles, et fournir de l'information aux Coordonnateurs
12. Entente en matière des méthodologies pour les pilotes : Dénombrement rural et des régions éloignées de Surrey, Dénombrement urbain de Surrey, Dénombrement des voies navigables
13. Engager les Coordonnateurs des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire (ou bien des Centres), le Coordonnateur des refuges, le Coordonnateur des personnes sans domicile fixe, les Équipes d'engagement des autochtones et des jeunes, le Coordonnateur des voies navigables, et FVRD et Abbotsford ; sensibilisation pour les données en matière de l'aide financière. Traitement fourni aux Coordonnateurs – voir le budget du Dénombrement de 2014
Mise en vigueur – travailler avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire et l'Équipe du projet
14. Réunions régulières continues avec l'Équipe du projet
15. Recruter des bénévoles
16. Coordination continue avec chaque Coordonnateur des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire /du centre, refuge, les Coordonnateurs des personnes sans domicile fixe, les équipes d'autochtones et de jeunes, le Coordonnateur des voies navigables, et FVRD et Abbotsford
17. Coordination continue avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire /communautés pour assurer la conformité et réfléchir au sujet des problèmes
18. Identifier et préparer une liste de tous les établissements de nuit (de refuge) (refuges, maisons de transition, foyers refuges sécuritaires, et les établissements des personnes sans domicile fixe – développer une stratégie de collecte de données pour chacun
19. Identifier et préparer une liste de tous les établissements de jour et préparer des cartes (lieux des rues, des voies, des parcs, des queues, des agences de service qui mèneront des entrevues des clients, et des centres

pour les jeunes)
20. Assigner des bénévoles à des établissements. Informer les bénévoles au sujet de la route proposée et du partenaire – les informer au sujet des dates et lieux des sessions de formation
21. Préparer les feuilles des tâches, les directives, et les cartes/routes pour les bénévoles – pour l’inclusion dans les trousse
22. Inscrire les bénévoles pour des sessions de formation
23. Obtenir des fournitures : boutons, cigarettes, bonbons, compteurs, sondages, et directives
24. Créer des trousse pour chaque équipe de bénévoles (exemple : carte, directives, stylos, bonbons et cigarettes)
25. Établir une ou plus de stations dans chaque communauté pour la Journée du Dénombrement : planifier pour du café/des rafraîchissements, préparer des feuilles de présence pour confirmer le ramassage et le dépôt des trousse
26. Former les bénévoles
27. LA JOURNÉE DU DÉNOMBREMENT – Participer aux stations de 5 h 00 à 23 h 00 : fournir des feuilles de présence, des trousse, du café/des rafraîchissements, de l’information, et assurer que les sondages sont retournés aux organisateurs
Communications
28. Réunions régulières continues avec l’EC et l’Équipe du projet
29. Plan des communications/stratégie médiatique
30. Identifier les porte-parole pour chaque Tableau en matière de l’itinérance communautaire /centre, le Comité directeur des jeunes, les voies navigables et comité directeur autochtone de l’itinérance, et développer une stratégie de communications communes
31. Conférence de presse – avec la publication des résultats préliminaires – travailler avec l’EC & l’Équipe du projet
Analyse des données et rapports
32. Réunions régulières continues avec l’EC et l’Équipe du projet
33. Recueillir tous les sondages
34. Entrée des données et nettoyage (peut fournir un contrat à une tierce partie tout comme a été effectué pour les Dénombrements antérieurs)
35. Calculer les résultats
36. Publier les résultats préliminaires
37. Préparer un rapport préliminaire
38. Préparer le rapport final et présenter les résultats aux Réseaux en matière de l’itinérance communautaire/communautés
39. Rapport municipal – le cas échéant
Évaluation
40. Réunions régulières continues avec l’EC et l’Équipe du projet de Dénombrement du CCC
41. Sondages des bénévoles et entrevues communautaires
42. Rapport d’évaluation à l’EC et au CCC
43. Courriels de remerciement à tous les bénévoles, coordonnateurs et principales parties prenantes
44. Réunion finale avec l’Équipe du projet
Rapports aux donateurs
45. Déterminer ce que les donateurs veulent faire avec tous les fonds qui n’ont pas été dépensés
46. Cartes de remerciement aux Donateurs et Rapport sur l’application de leurs fonds
Dernière réunion avec l’EC

Annexe 2 – Descriptions des postes et Organigramme

L'organigramme suivant illustre la structure de la direction du projet pour le Dénombrement. Des descriptions des postes sont fournies pour les postes suivants :

1. Entité communautaire
2. Consultant en matière du Dénombrement
3. Équipe du projet en matière du Dénombrement
4. Conseillers en matière du Dénombrement
5. Coordinateurs autochtones
6. Coordinateurs des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire / du Centre et des Refuges
7. Coordinateur des personnes sans domicile fixe
8. Coordinateur en matière des jeunes
9. Coordinateur des voies navigables
10. Adjoint administratif en matière du Dénombrement
11. Réseaux en matière de l'itinérance communautaire/Communautés



1. Entité communautaire (EC) de la SPLI

Le Dénombrement des sans-abri est un livrable en vertu de son Entente avec le Canada. L'Entité communautaire de la SPLI pour la région métropolitaine de Vancouver doit fournir une surveillance

du projet global afin de surveiller l'alignement avec les stipulations de la SPLI et les stipulations de la SPLI du CCC du Dénombrement des sans-abri de 2017, les dangers du projet, les problèmes, le calendrier et pour assurer que le Dénombrement est effectué tel que planifié et selon le budget. Le gestionnaire de l'EC aura des réunions régulières avec le Consultant et l'Équipe du projet de Dénombrement pour de l'information, la suivie du progrès et des conseils, le cas échéant.

Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport préliminaire et du rapport final.

2. **Consultant en matière du Dénombrement** (situé dans la région métropolitaine de Vancouver et le consultant ou partenaire principal a de l'expérience pour mener un Dénombrement des sans-abri dans la région métropolitaine de Vancouver.)

Planification

- Consulter l'EC, l'Équipe du projet, les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire, la Ville de Vancouver, le Comité directeur autochtone de l'itinérance et d'autres
- Considérer la collecte de contributions communautaires pour des rôles spécifiques
- Contracter de l'assurance de responsabilité civile pour les bénévoles au nom du CCC
- Engager les Coordonnateurs des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire / du Centre, le Coordonnateur des refuges, Coordonnateur des personnes sans domicile fixe, Coordonnateur des voies navigables, les Équipes d'engagement des Autochtones et des jeunes
- Investiguer les options de logiciels pour la communication avec les coordonnateurs des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire / du Centre
- Préparer une liste de refuges pour aider avec la planification pour les bénévoles
- Compléter un examen de la méthodologie, du sondage et du protocole et recommander des changements, le cas échéant
- Préparer les lettres de recrutement des bénévoles, les formulaires, et d'autres renseignements au sujet du Dénombrement
- Développer un processus pour recevoir les formulaires des bénévoles, suivre les bénévoles, et distribuer des formulaires aux Coordonnateurs de la région
- Travailler avec l'Équipe du projet pour déterminer les méthodologies pilotes et les questions pour le sondage

Mise en vigueur

- Travailler avec les Coordonnateurs des Réseaux en matière de l'itinérance communautaire / du Centre sur le recrutement des bénévoles
- Coordonner avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire/communautés afin d'assurer la conformité de l'approche et identifier les problèmes
- Assurer que ce qui suit est effectué : liste de tous les établissements (de refuge) **de nuit** (refuges, maisons de transition, foyers refuges sécuritaires et les établissements des personnes sans domicile fixe – stratégie de collecte de données pour chacun
- Assurer que ce qui suit est effectué : liste de tous les établissements **de jour** et préparer des cartes au besoin (lieux des rues, des voies, des parcs, des queues, des agences de service qui mèneront des entrevues des clients, et des centres pour les jeunes)

- Assurer que les bénévoles sont assignés à des établissements, informés au sujet des routes et du partenaire, au sujet des dates et lieux des sessions de formation
- Assurer que les routes qui ont probablement un nombre élevé d'Autochtones sans-abri ont au moins un bénévole autochtone dans chaque équipe de sondage de 2 personnes
- Assurer que les feuilles de tâche sont préparées avec des directives, des cartes/routes pour les bénévoles – pour les troussees
- Inscrire les bénévoles pour les sessions de formation
- Obtenir des fournitures : boutons, cigarettes, bonbons, compteurs, sondages, et directives
- Aider avec la création de troussees pour les bénévoles
- Assurer que les stations/centres sont établis dans chaque communauté pour la Journée du dénombrement
- Travailler avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire/communautés pour planifier et fournir des sessions de formation pour les bénévoles : établissement, horaires, feuilles de présence et exonération de responsabilité. Participer aux sessions.
- LA JOURNÉE DU DÉNOMBREMENT – Fournir du soutien, le cas échéant – **assurer la collecte de tous les sondages**

Administration

- Travailler avec l'EC où plusieurs des matériels, des cartes, des anciens documents, des modèles, etc. sont entreposés/déposés
- Travailler avec l'EC pour assurer que les matériels et les documents du Dénombrement des sans-abri de 2017 qui sont pertinents aux fins de recherche et pour la planification et la mise en vigueur du prochain Dénombrement des sans-abri sont entreposés/déposés avant le 15 décembre 2017 avec l'EC
- Envoyer des lettres de recrutement de bénévoles, des formulaires et d'autres renseignements au sujet du Dénombrement
- Recevoir et insérer l'information des formulaires de recrutement de bénévoles et fournir de l'information aux Coordonnateurs pour les aider dans le processus de surveillance
- Informer les bénévoles au sujet des dates et lieux des sessions de formation
- Obtenir les fournitures requises pour le Dénombrement des sans-abri : boutons, cigarettes, bonbons, compteurs, sondages, et directives
- Inscrire les bénévoles pour des sessions de formation
- Aider avec la réservation de salles pour les sessions de formation, planifier pour le café/les rafraîchissements
- Aider avec la création de troussees pour les bénévoles (exemple : carte, directives, stylos, bonbons et cigarettes)
- Aider avec l'établissement de stations – le cas échéant

Communications

- Avec l'EC et l'Équipe du projet, préparer le plan des communications/la stratégie médiatique
- Planifier pour des porte-parole pour chaque région, groupe de jeunes et groupe autochtone. Créer des notes d'allocution.

- Avec l'EC et l'Équipe du projet, planifier une conférence de presse – coordonner avec tous les niveaux gouvernementaux et les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire pour la publication des résultats préliminaire

Analyse des données et rapports

- Recueillir tous les sondages
- Entrée des données et nettoyage (peut-être un contrat avec une tierce partie)
- Calculer les résultats
- Publier les résultats préliminaires
- Préparer un rapport préliminaire et un rapport final, et présenter les résultats aux communautés/Réseaux en matière de l'itinérance communautaire
- Examiner les rapports municipaux – le cas échéant

Évaluation

- Mener des sondages auprès des bénévoles et des entrevues des Coordonnateurs

Rapports aux donateurs

- Préparer des rapports pour les donateurs sur l'application de leurs contributions et envoyer une carte de remerciement

Remerciement aux bénévoles

- Carte électronique de remerciement aux bénévoles, aux Coordonnateurs et aux principales parties prenantes qui participent

3. Équipe du projet

- Support et conseils pour le Consultant en matière du Dénombrement
- Liens aux principales parties prenantes
- Travailler avec l'EC pour assurer que le Dénombrement est mis en vigueur selon les stipulations
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport préliminaire et du rapport final

4. Conseillers en matière du Dénombrement

- Identifiés par l'EC pour leur expérience antérieure avec le Dénombrement des sans-abri de la région métropolitaine de Vancouver, pour soutenir les Consultants et l'Équipe du projet en fournissant des conseils pour la méthodologie, les protocoles et la mise en vigueur des procédures, l'analyse des données et les rapports, et participer aux réunions, le cas échéant, avec le Consultant, l'EC et le CCC.
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport préliminaire et du rapport final

5. Coordonnateurs autochtones – avec le comité directeur autochtone de l'itinérance, recruter un Coordonnateur autochtone pour la Ville de Surrey et au sud de la région de Fraser ; un pour la Ville de Vancouver et au nord de la région Fraser

Responsable d'assurer que les bénévoles autochtones sont recrutés et soutenus pour mener le Dénombrement.

- Se familiariser avec l'endroit/les refuges (faire une tournée avec une agence locale)
- Travailler avec les Réseaux locaux en matière de l'itinérance communautaire pour identifier les lieux du jour
- Viser à recruter un minimum d'un intervieweur bénévole autochtone pour chaque paire de bénévoles dans les endroits qui ont une population élevée d'Autochtones sans-abri
- Vérifier l'exactitude des cartes
- Coordonner avec le Consultant pour examiner et mettre à jour le progrès du recrutement des bénévoles
- Les Coordonnateurs des Réseaux locaux en matière de l'itinérance communautaire/du Centre et les Coordonnateurs autochtones travaillent ensemble pour assurer que les établissements sont couverts et qu'il n'y a aucun chevauchement des lieux des entrevues
- Liaiser avec le Coordonnateur en matière des jeunes, le cas échéant
- Travailler avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire et la Ville de Vancouver pour assigner des bénévoles aux quarts de travail et aux lieux
- Inscire les bénévoles dans une session de formation
- Informer les bénévoles au sujet des quarts de travail proposés, la tâche/route et le partenaire pour le Dénombrement
- Participer aux sessions de formation dans la région ou désignées et répondre aux questions
- Préparer les feuilles des tâches – insérer des tâches et des cartes dans les trousseaux des bénévoles
- Assurer que la station est établie pour la Journée du Dénombrement
- Soutenir les bénévoles la Journée du Dénombrement, maintenir l'accès au téléphone, fournir des matériels supplémentaires, du café, répondre aux questions, débreffer
- Fournir des trousseaux de sondage et toutes les fournitures inusitées au Consultant le jour après le Dénombrement
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport préliminaire et du rapport final
- Participer aux réunions, le cas échéant

6. Coordonnateurs des Réseaux locaux en matière de l'itinérance communautaire/du Centre et des Refuges

Responsable d'assurer que les bénévoles effectuent le Dénombrement aux lieux préassignés.

- Se familiariser avec l'endroit/les refuges (tournée avec une agence locale)
- Travailler avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire pour identifier les lieux du jour
- Recruter le nombre ciblé d'intervieweurs bénévoles
- Vérifier l'exactitude des cartes
- Coordonner avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire pour examiner et mettre à jour le progrès du recrutement des bénévoles
- Travailler avec les Coordonnateurs autochtones pour assurer que les établissements sont couverts et qu'il n'y a aucun chevauchement des lieux des entrevues
- Liaiser avec les Coordonnateurs en matière des jeunes, le cas échéant

- Travailler avec les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire pour assigner des bénévoles à un quart de travail spécifique dans un certain lieu
- Inscrire les bénévoles à une session de formation
- Informer les bénévoles au sujet des quarts de travail proposés, la tâche/route et le partenaire pour le Dénombrement
- Participer aux sessions de formation dans la région ou désignées et répondre aux questions
- Préparer des feuilles des tâches – insérer des tâches et des cartes dans les trousseaux des bénévoles
- Assurer que la station est établie pour la Journée du Dénombrement
- Soutenir les bénévoles la Journée du Dénombrement, maintenir l'accès au téléphone, fournir des matériels supplémentaires, du café, répondre aux questions, débriefing
- Fournir des trousseaux de sondage et toutes les fournitures inusitées au Consultant le jour après le Dénombrement
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport final
- Participer aux réunions, le cas échéant

7. Coordonnateur en matière des personnes sans domicile fixe

- Développer une stratégie d'atteinte en matière des personnes sans domicile fixe
- Travailler avec les Réseaux locaux en matière de l'itinérance communautaire et les autres partenaires et parties prenantes pour identifier les lieux des personnes sans domicile fixe
- Contacter les lieux des personnes sans domicile fixe pour demander aux agents de recueillir des données sur le sexe et l'âge des personnes sans domicile fixe qui ont passé la nuit dans leurs emplacements la nuit du Dénombrement
- Contacter les lieux des personnes sans domicile fixe la journée du Dénombrement pour obtenir les données
- Fournir des données au Consultant le jour après le Dénombrement
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport final
- Participer aux réunions, le cas échéant

8. Coordonnateur en matière des jeunes

Responsable du rehaussement et de la mise à jour de la stratégie de Dénombrement des jeunes développée pour le Dénombrement de 2011. Ceci inclut :

- Coordonner avec les centres des jeunes à l'échelle de la région métropolitaine de Vancouver
- Recruter de jeunes leaders pour aider avec le Dénombrement – afin de fournir pour un Dénombrement des jeunes sans-abri mené par les jeunes
- Développer une stratégie ciblée de communications menée par les jeunes
- Recruter des jeunes bénévoles pour effectuer des sondages auprès des jeunes sans-abri
- Participer à une session de formation et former les bénévoles du Dénombrement des jeunes
- Gérer les honoraires des jeunes

- Planifier les activités de la Journée du Dénombrement
- Prévoir de l'information après le Dénombrement
- Fournir des trousse de sondage et toutes les fournitures inusitées au Consultant le jour après le Dénombrement
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport final
- Participer aux réunions, le cas échéant

9. Coordonnateur en matière des voies navigables – Contexte pilote de Dénombrement

- Développer une stratégie d'atteinte des voies navigables pour le comité directeur des parties prenantes des voies navigables, y compris la division des voies navigables sécuritaires de Transport Canada, et le recrutement d'un intervieweur bénévole
- Avec le comité directeur des parties prenantes des voies navigables, identifier l'étendue de l'itinérance et établir la méthodologie du Dénombrement
- Avec le comité directeur des parties prenantes des voies navigables, identifier les lieux du Dénombrement des voies navigables
- Fournir une formation spécifique d'un Dénombrement des voies navigables
- Fournir des cartes
- Contacter les lieux des voies navigables le jour du Dénombrement pour obtenir les données
- Fournir des trousse de sondage et toutes les fournitures inusitées au Consultant le jour après le Dénombrement
- Examiner et fournir de l'information au sujet du rapport final
- Participer aux réunions, le cas échéant

10. Réseaux en matière de l'itinérance communautaire/Communautés

Responsable de travailler avec le Consultant et les Coordonnateurs pour identifier les lieux, vérifier les cartes, assigner les bénévoles convenables aux lieux identifiés, et aider avec la mise en vigueur constante du Dénombrement à l'échelle de la région, identifier les problèmes qui peuvent se présenter, identifier des solutions pratiques, et fournir des commentaires au sujet des leçons apprises du Dénombrement.

- Recommander aux membres des Réseaux locaux en matière de l'itinérance communautaire de travailler avec le Consultant et les Coordonnateurs pour identifier les lieux du jour afin que des cartes puissent être préparées
- Aider avec le recrutement des bénévoles
- Aider avec la vérification de l'exactitude des cartes
- Aider avec l'assignation des bénévoles à des établissements
- Aider avec la fourniture de bénévoles pour aider à créer des trousse pour chaque équipe de bénévoles
- Identifier les lieux convenables pour la formation et les stations et pour obtenir du café/des rafraîchissements
- Fournir du soutien à des stations la journée du Dénombrement
- Planifier pour des porte-parole la journée du Dénombrement
- Participer à une conférence de presse après la publication des résultats préliminaires

Annexe 3 – Rôles et Responsabilités : Mettre à jour/confirmer lors des réunions de cadrage

Tâche	EC/Équipe du projet	Consultant	Réseau local en matière de l'itinérance communautaire/ Communauté
Planification			
1. Sécuriser la disponibilité d'un Conseiller en matière du dénombrement	X		
2. Rédiger les Stipulations	X		
3. Consulter les Réseaux en matière de l'itinérance communautaire, la Ville de Vancouver, le Comité directeur autochtone de l'itinérance et d'autres	X	X	X
4. Recueillir des fonds		X	X
5. Contracter de l'assurance de responsabilité civile pour les bénévoles		X	
6. Examiner les options de logiciels		X	
7. Préparer une liste de refuges		X	X
8. Compléter l'examen de la méthodologie		X	X
9. Préparer les lettres de recrutement de bénévoles, les formulaires, et d'autres renseignements		X	
10. Développer un processus pour recevoir les formulaires des bénévoles et suivre les bénévoles		X	
11. Stipulations, méthodologie et sondages approuvés		X	X
12. Embaucher des Coordonnateurs		X	X
Mise en vigueur			
13. Recruter des bénévoles		X	X
14. Coordonnation continue avec les Coordonnateurs de la région, des refuges, des personnes sans domicile fixe, et les équipes autochtones et de jeunes		X	X
15. Coordonnation continue avec l'EC	X	X	
16. Préparer une liste de lieux de nuit et développer une stratégie de collecte de données		X	X
17. Préparer une liste de tous les lieux du jour et des cartes		X	X
18. Assigner des bénévoles à des lieux, informer les bénévoles au sujet de la route proposée et du partenaire, des dates et lieux des sessions de formation		X	X
19. Préparer les feuilles des tâches, les directives, et les cartes/routes pour les bénévoles		X	X
20. Inscrire les bénévoles à des sessions de formation		X	
21. Obtenir des fournitures : boutons, cigarettes, bonbons, compteurs, sondages, directives, etc.	X	X	
22. Créer des trousseaux pour chaque équipe de bénévoles		X	X
23. Établir une station ou plus dans chaque communauté pour la Journée du dénombrement		X	X
24. Former les bénévoles		X	X
25. LA JOURNÉE DU DÉNOMBREMENT	X	X	X
Communications			
26. Plan des communications/stratégie médiatique	X	X	X

27. Planifier pour les porte-parole pour chaque région, groupe de jeunes et groupe d'autochtones	X	X	X
28. Conférence de presse – avec la publication des résultats préliminaires	X	X	X
Analyse de données et rapport			
29. Recueillir tous les sondages		X	X
30. Entrée des données et nettoyage		X	
31. Calculer les résultats		X	
32. Publier les résultats préliminaires	X	X	X
33. Préparer un rapport préliminaire		X	
34. Préparer le rapport final et présenter les résultats aux Réseaux en matière de l'itinérance communautaire/communautés	X	X	X
35. Rapport municipal – le cas échéant	X	X	X
Évaluation			
36. Sondages menés auprès des bénévoles et entrevues communautaires		X	X

Annexe 4 – Dénombrement des sans-abri de 2017 – Échantillon du budget

Revenu – Contributions de la SPLI et de la communauté	
Stratégie des partenariats de lutte contre l’itinérance	245 000
Contributions communautaires, exemple :	
Pour soutenir l’engagement des jeunes et le Coordonnateur en matière des jeunes	
Pour soutenir les Coordonnateurs en matière des Réseaux en matière de l’itinérance communautaire/du Centre	
Pour soutenir l’achat de produits de remerciement pour les participants sans-abri	
Pour soutenir la participation des Réseaux en matière de l’itinérance communautaire	
Pour soutenir le Coordonnateur en matière des refuges	
Pour soutenir les Coordonnateurs autochtones	
Total des Contributions communautaires (à collecter)	30 000
Revenu total	275 000
Dépenses	
Dépenses de mise en vigueur – (base sur 2014)	
Conseillers en matière du dénombrement	2 000
Coordonnateurs en matière des Réseaux en matière de l’itinérance communautaire/du Centre	15 000
Coordonnateur en matière de la formation	1 200
Formation	2 100
Coordonnateur en matière des refuges	10 500
Honoraire du refuge	2 500
Soutien du Réseau en matière de l’itinérance communautaire	20 000
Stratégie en matière des jeunes	3 000
Coordonnateur en matière des jeunes	7 500
Stratégie en matière des Autochtones	4 000
Coordonnateur en matière des Autochtones	6 200
Communications	550
Courrier	200
Entrée des données	4 300
Impression et affiche	500
Fournitures (VF 1 250 \$; Ville de Vancouver 3 060 \$ en 2014)	4 300
Sous-total des dépenses de la mise en vigueur	83 850
Consultant en matière du dénombrement	
juin 2016 à décembre 2017	161 150
Total	245 000
Au-dessus du budget sans contributions communautaires collectées pour les dépenses	

